



HAUT-MAGENTA

Travaux sur la rue du 5-Mai

(entre les rues du Bellay et Commandant Paul-déméné)

À partir du 17 août 2026

(Durée prévisionnelle : 3 mois)

La ville de Nouméa entreprend des travaux de réhabilitation des trottoirs et de la chaussée de la rue du 5-Mai, comprenant :

- la démolition des enrobés et des trottoirs existants ;
- la réfection des bordures et des revêtements des trottoirs pour leur mise en conformité ;
- la reprise des revêtements de chaussée et la mise aux normes des stationnements.

Ces travaux nécessitent la mise en place d'une circulation à sens unique dans la rue du 5 Mai, dans le sens rue du Bellay vers la rue Paul-Déméné.

Le stationnement sera interdit dans les zones de travaux. La circulation automobile et piétonne sera maintenue pendant toute la durée des travaux, dans les meilleures conditions de sécurité.

Merci de respecter la signalisation en place.

La ville de Nouméa met tout en œuvre pour réduire la gêne occasionnée par ces travaux et vous remercie de votre compréhension.

BESOIN D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

Référence chantier : 6328

SEEP - Annexe Ferry, rue Jules Ferry, centre-ville

Tél. 27 07 13